



#### 4. Pour bloquer votre téléphone

Ce document est indispensable. Il permet de rendre inutilisable votre téléphone

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....  
Opérateur :  Orange  Bouygues  SFR  Autre (précisez) : .....

Références de l'appareil : .....

Marque-Modèle : .....

N°IMEI (15 chiffres figurant au dos de votre mobile derrière la batterie) : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Objet : Mise en opposition du N° IMEI suite à un vol

Mon numéro d'appel : 06 |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

Messieurs,

Suite au vol de mon téléphone portable survenu le ...../...../....., je vous informe que je souhaite mettre celui-ci en opposition afin de le rendre inutilisable.

Fait à : ..... Le : .....  
Signature :

#### 5. Pièces à fournir

- L'original de la facture d'achat du téléphone portable garanti mentionnant le n° IMEI
- L'original du dépôt de plainte délivré par les autorités compétentes
- La copie du bulletin d'adhésion à l'assurance ou du certificat de garantie
- La confirmation de la mise en opposition de la carte SIM délivrée par votre Opérateur
- La confirmation de la mise en opposition du n° IMEI par votre Opérateur
- Le présent document daté et signé (**Attention : 2 signatures**, partie 3 et partie 4)

Et selon le(s) cas :

- Vol par effraction : la copie de la facture de réparation du véhicule, de l'habitation ou du local endommagé
- Vol par agression : le certificat médical ou le témoignage d'un tiers accompagné de sa pièce d'identité
- Utilisation frauduleuse : la copie de la facture détaillée des communications effectuées frauduleusement
- Vol des accessoires : la facture originale d'achat du téléphone portable garanti avec mention des accessoires
- Carte SIM : la facture de remplacement de la carte SIM



L'assureur se réserve le droit de demander l'avis d'un expert ou d'un enquêteur ainsi que toute autre pièce justificative estimée nécessaire pour apprécier le sinistre.


La fausse déclaration quant aux éléments constitutifs du sinistre est constitutive d'une fraude à l'assurance qui pourra être sanctionnée civilement par la déchéance de vos garanties voire pénalement pour escroquerie à l'assurance.

Aucune déclaration n'est acceptée par fax, ni par E-mail.

Notre adresse pour transmettre votre déclaration en recommandé :

ATM / Assurance Téléphonie Mobile ADVISE  
Gestion des Sinistres  
CS 70440  
49004 Angers Cedex 01

Votre conseiller vous répond du lundi au vendredi de 09h à 19h

 N° Indigo 0 825.04.08.32

0,15 € TTC / MN

Retrouvez votre Espace Client sur [www.atm-assur.com](http://www.atm-assur.com)